

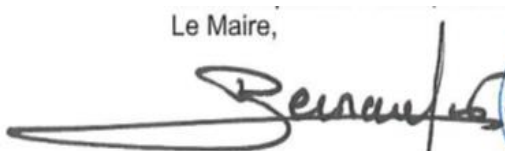


République Française
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront dans la salle du Conseil
Municipal
– salle Georges SPENALE - le :
Samedi 21 mars 2026 à 9h30

1. Installation du Conseil municipal
 2. Élection du Maire
 3. Fixation du nombre d'Adjoints au Maire
 4. Élection des Adjoints au Maire
 5. Charte de l'Elu Local
 6. Délégations du Conseil municipal au Maire
 7. Fixation du nombre de sièges au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 8. Elections des membres élus siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 9. Désignation des délégués titulaires communaux au Syndicat Départemental d'Energie du Tarn – Territoire d'Energie Tarn (SDET)
-
- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier 2026
 - Compte-rendu des délégations du Conseil au Maire
 - Questions diverses

Saint-Sulpice-la-Pointe, le mardi 17 mars 2026

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN

